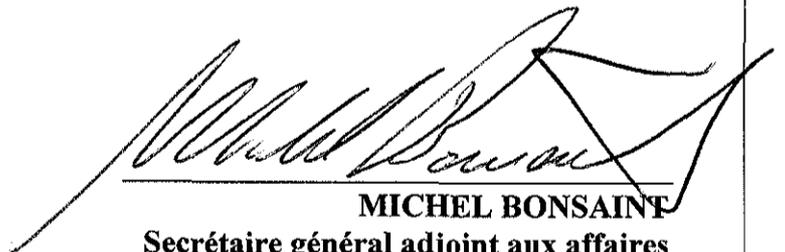


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale presse la ministre fédérale des Pêches pour que celle-ci lève le moratoire sur la pêche à la morue imposé dans la partie sud du golfe du Saint-Laurent, et qu'elle s'assure qu'elle prenne en compte les impacts socio-économiques d'une telle décision sur les pêcheurs québécois.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 18 JUIN 2009.

Québec, ce dix-huitième jour de juin 2009



MICHEL BONSAINT

**Secrétaire général adjoint aux affaires
parlementaires et à la procédure**

